

## Drancy lance une mutuelle-santé communale pour ses habitants

La ville de Drancy, en Seine-Saint-Denis, a pris la décision de lancer une mutuelle-santé communale pour assurer une couverture santé complémentaire pour tous ses habitants qui en seraient actuellement dépourvus.

- Par Christian Meyze, publié le 18/05/2015



© Alain Delpey/MaxPPP

Une mutuelle-santé accessible à tous, du moins à tous les citoyens de la ville, à une époque où avoir une mutuelle est absolument indispensable et où beaucoup n'en n'ont pas faute de moyens et surtout d'emploi, l'objectif est un objectif de santé publique et un objectif de solidarité.

"L'objectif est de permettre aux Drancéens de s'associer, afin de bénéficier des avantages d'une mutuelle collective, c'est-à-dire des tarifs très attractifs, moins élevés que s'ils avaient adhéré individuellement à une complémentaire santé." explique la mairie à l'appui de son initiative. Drancy n'est pas tout à fait la première municipalité à prendre cette initiative. D'autres, ici ou là, ont déjà mis en place ce dispositif. Mais à la date d'aujourd'hui, Drancy est la plus grande ville (66 000 habitants) à le faire.

Selon les estimations de la mairie, "les bénéficiaires pourront économiser jusqu'à 50% sur leur facture complémentaire santé". La seule condition pour bénéficier de la mutuelle est d'habiter Drancy, sans "limite d'âge, ni questionnaire de santé, ni conditions de ressources".

La démarche est symbolique d'une époque. En France, majoritairement, l'adhésion à une mutuelle-santé passe par le fait d'avoir un employeur. La cotisation à une mutuelle est très souvent partagée entre le salarié et son employeur. Et même quand ça n'est pas le cas, c'est souvent à l'intérieur d'une entreprise que le salarié fait connaissance avec sa mutuelle-santé. Or, avec un taux de chômage record, le nombre de citoyens qui n'ont pas ou plus de mutuelle est en augmentation, tous les acteurs de la santé le disent. Quand on n'a plus ou pas d'emploi, cotiser à une mutuelle-santé est d'un coût très élevé, quasiment un luxe, très souvent inaccessible.

De plus en plus de communes constatent que leurs citoyens se retrouvent désormais totalement seuls face à des dépenses de santé importantes, et abandonnent souvent des soins pourtant indispensables faute de pouvoir les payer. C'est dans ce contexte que l'association Actiom est née.

Actiom est une association qui regroupe des communes proposant des mutuelles à leurs habitants.

L'association, qui revendique aujourd'hui 200 communes adhérentes, les représente auprès des assureurs et des mutuelles, pour faire baisser les coûts en mutualisant les risques. Le dispositif ne coûte rien aux finances de la ville, celle-ci se contentant de mettre en lien ses administrés et la mutuelle.

Drancy, dirigée par le patron de l'UDI Jean-Christophe Lagarde, espère ainsi améliorer l'accès aux soins de la population, dans l'un des départements les plus pauvres de l'hexagone, où certaines maladies graves (cancer, tuberculose) sont plus répandues ou tuent plus qu'ailleurs.